

PROCHAINE SESSION : entrée permanente

DUREE ET RYTHME : PARCOURS INDIVIDUALISE

Délai d'accès minimum 15 jours avant date de démarrage selon nos conditions générales de vente

Accompagnement

Validation des Acquis de l'Expérience

Objectifs et attendus à l'issue de la formation :

- Valider un diplôme ou une certification dans la filière agricole
 - Accompagnement à la VAE
- ⇒ Choix et justification des activités professionnelles du référentiel du diplôme à valider
- ⇒ Conseil et suivi à la rédaction du dossier
- ⇒ Préparation au jury

>>> POURQUOI LA VAE?

CERTIFIER VOS COMPETENCES

BOOSTER VOTRE CARRIERE

VALORISER VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

REDUIRE VOTRE TEMPS DE FORMATION

>>> POUR QUI LA VAE ?

Je suis aide familial ou collaborateur depuis plus d'un an, je souhaite m'installer, mon expérience professionnelle me permet de valider mon BPREA grâce à la VAE !

J'ai le niveau Bac et depuis plus d'un an je suis responsable d'une boutique en vins, je souhaite valoriser mon expérience professionnelle : la VAE me permet de passer un BTS Technico-Commercial en Vins et Spiritueux

Je travaille en tant que collaborateur aux espaces verts dans une mairie, je n'ai pas de diplôme, je peux être accompagné pour passer

>>> RESULTAT ATTENDU

Accompagnement jusqu'à la présentation au diplôme (dans un délai maximum de 12 mois reconductible une fois)



VIVARAIS
FORMATION

CONTACTEZ-NOUS AU 04 75 07 14 50



Référente pédagogique et administrative :

Laurence GAMONET >>> laurence.gamonet@cneap.fr

111 av. du 8 mai 1945 | TOURNON-SUR-RHÔNE (07)

www.vivaraiss-formation.com

LOCAUX ACCESSIBLES AUX PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP SENSORIEL OU MOTEUR

Association loi 1901 immatriculée sous le numéro SIRET : 38881118400026
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82070016507 auprès du préfet de région
Auvergne-Rhône-Alpes. Ce n'est pas un agrément (art. L.6352-12 et L.6353,13 du code du travail).



vivaraiss@cneap.fr



Information sur nos formations BTS A - BP REA - CAP et DE AES

REUNIONS EN VISIO : 14 FEVRIER - 15 MAI /PORTES OUVERTES : 16 MARS - 6 AVRIL

Validation des Acquis de l'Expérience

CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

| | ACCOMPAGNEMENT |
|--|-------------------------|
| CONSTITUTION DU DOSSIER DE RECEVABILITE (livret 1) | OUI (En supplément) |
| CONSTITUER LE LIVRET 2 PAR LE BIAIS D'UN ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE | OUI |
| PREPARATION AU JURY | OUI |
| ACCOMPAGNEMENT POUR UN PARCOURS POST JURY (en cas de validation partielle et dans la limite du délai d'accompagnement global) | OUI |

A noter: nombre d'heures personnalisées en fonction du parcours

>>> PRE-REQUIS ET PUBLIC VISE :

- Motivation et implication dans le parcours de la VAE (rédaction de deux dossiers)

>>> CONDITIONS D'ADMISSION ET DELAI D'ACCES

- Un an d'expérience exigé dans le diplôme à valider
- Dossier de recevabilité accepté par la DRAAF (possibilité d'aide à l'élaboration du contenu)

Nous pouvons adapter les parcours aux situations de handicap

>>> Les Plus de l'Accompagnement

- Suivi personnalisé en présentiel et à distance
- Conseil et suivi à la rédaction
- Préparation à l'oral pour le jury

>>> MODALITÉS DE FORMATION : CF CGV

- Accompagnement possible tout au long de l'année
- Moyens d'encadrement : accompagnement placé sous la responsabilité d'un formateur titulaire d'un diplôme de niveau 8 et habilité à faire de l'accompagnement de la VAE.
Vivarais Formation satisfait aux obligations légales et réglementaires de déclaration préalable

>>> MODALITÉS FINANCIERES : CF CGV

- Le coût horaire de l'accompagnement est de 80,00€

⇒ Financement possible

- Employeur
- Vivea
- Pôle Emploi
- Compte personnel de formation (CPF)
- OPCO

⇒ Le coût de la formation éventuellement suivie pendant l'accompagnement est en supplément (sur devis)

- Participation aux charges périphériques (suivant statut)

>>> 85 €/an par accompagnement